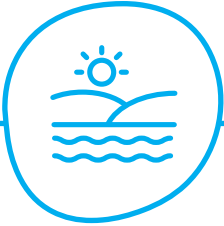




BIODIVERSITÉ

PRÉSERVER LA LAISSE DE MER



LE SAVIEZ-VOUS ?

**80 % des espèces
présentes sur la
plage ne peuvent
vivre ailleurs.**

POURQUOI AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

La plage est un écosystème à part entière. On y trouve notamment les laisses de mer, mélange d'algues, herbes marines et coquillages déposés par les marées. Afin d'offrir une plage lisse en saison estivale, la laisse de mer a longtemps été enlevée des plages et considérée comme un déchet. Pourtant, les laisses de mer sont un habitat naturel à protéger, essentiel pour conserver l'équilibre de l'ensemble naturel que constitue la plage.



Les laisses de mer sont à la base de la chaîne alimentaire spécifique au littoral car elles abritent de nombreux insectes, mollusques, petits crustacés et autres matières organiques. Elles servent donc de garde-manger aux oiseaux du littoral qui peuvent également utiliser cette zone comme site de nidification.



Les laisses de mer constituent un rempart contre l'érosion des dunes : elles se décomposent en matière organique et azotée, qui encourage le développement de la flore du haut des plages. Cette flore favorise ensuite la formation et la stabilisation des dunes en retenant du sable.

QUEL EST LE CRITÈRE DU PAVILLON BLEU ?



Des éléments de sensibilisation à l'importance de la laisse de mer et au rôle qu'elle joue doivent être mis en place sur les plages Pavillon Bleu. Cette sensibilisation permet aux usagers de participer à la préservation de cet écosystème.



Pour préserver durablement la laisse de mer et plus largement la plage, il est important de mettre en place un nettoyage différencié des plages qui permet de concilier l'accueil du public et la conservation du milieu. Le nettoyage différencié passe par le développement progressif de la collecte manuelle des déchets et la réduction, voire la suppression, des nettoyages mécaniques néfastes pour la biodiversité et contribuant à l'érosion côtière.

COMMENT AGIR ?



- Se préparer : en réalisant une analyse locale des plages, une identification des coûts et la définition d'un protocole de nettoyage adapté aux spécificités du site.
- Agir : en formant les agents de terrain et en impliquant les acteurs locaux, mais aussi en informant et en communiquant auprès du public pour favoriser son adhésion et la compréhension de votre démarche.
- Suivre : en collectant des résultats sur l'impact écologique, le traitement des déchets, les ressources humaines pour valider ou réorienter les choix de gestion.

?

Sur les rivages faisant l'objet d'échouages importants de bois ou de banquettes de posidonie : déplacer le plus tard possible ces objets vers le haut des plages.

- 1. Sur les zones à très fort enjeux environnementaux :**
Il est recommandé de n'avoir aucun nettoyage mécanique ou manuel d'avril à juillet en période de nidification et un nettoyage exclusivement manuel et ponctuel d'août à septembre.
- 2. Sur les zones à enjeux environnementaux :**
Avec la présence d'un massif dunaire en arrière plage, le nettoyage manuel permet d'assurer la continuité écologique entre la plage et la dune. En hiver : un nettoyage manuel et ponctuel, avec des interventions en cas de tempêtes ou de gros coefficients de marée. Un premier passage début avril permettra de retirer les déchets amenés en saison hivernale. En haute saison, un nettoyage manuel régulier est privilégié.
- 3. Sur les zones à très forte fréquentation touristique**
Quand il n'est pas possible de se passer du nettoyage mécanique pour des raisons de sécurité, certaines préconisations pour l'utilisation des machines sont à suivre. Maintenir une bande en haut de plage à l'aplomb des cordons dunaires et retarder au maximum le premier passage vers mai-juin. Limiter la fréquence des passages ; éviter les passages par temps humide ; réduire la vitesse de passage ; utiliser des mailles larges et limiter la profondeur des fourches ou de la lame.

RESSOURCES



Être accompagné

Quels acteurs pour vous accompagner dans votre démarche ?

- Conservatoire du littoral
- Rivages propres
- LPO



Financements

- Politiques incitatives par des établissements publics : agence de l'eau, conseils régionaux et généraux, département, DREAL, etc.
- Contrats Natura 2000 : une mesure de gestion contractuelle des sites Natura 2000 permet de financer 100% de la collecte manuelle.



Bibliographie

- Plaquette de communication « [laisse de mer un milieu vivant](#) »
- Les [10 avantages du nettoyage manuel](#) avec de nombreux témoignages
- Le [guide complet du nettoyage manuel des plages](#) : coûts, étapes à suivre, diagnostic des zones de plage
- [Plaquette de sensibilisation](#) du Conservatoire du littoral
- [Vidéo](#) de l'Office français de la biodiversité



Le Pavillon bleu est un programme de l'association Teragir
pavillonbleu@teragir.org — pavillonbleu.org
15, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris